

Déclin et renouveau industriels, du national au local

Depuis les années 1960, l'évolution de la population active a été marquée par l'afflux des jeunes issus du baby-boom et de l'immigration, par l'entrée massive des femmes, par la réduction drastique du nombre des exploitations agricoles et par des restructurations qui ont affecté des pans entiers de l'industrie. Ces changements considérables se sont évidemment manifestés à des époques différentes et de façon fort dissemblable « sur le terrain », bouleversant l'image professionnelle de très nombreux bassins d'emploi.

par Bernard Aubry
Insee Alsace

Pour faire ressortir les grandes lignes de l'évolution de la population active dans les quatre dernières décennies, l'emploi est décomposé par commodité en trois grands secteurs : l'agriculture, l'industrie y compris bâtiment et les travaux publics, le tertiaire y compris le commerce et les transports.

La période couverte – 1962-1999 – débute par l'année du premier recensement de la population à avoir été transcrite sur fichier informatique. Depuis lors, cinq autres recensements ont été réalisés, en 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999. Cette période de 37 ans se divise en deux parties. La première, courant de 1962 à 1975, correspond à la fin des « Trente glorieuses ». Elle a été très favorable en termes de créations d'emplois, même si, dans maints secteurs, les effectifs dans l'industrie avaient déjà engagé un processus régressif. La seconde, qui court jusqu'en 1999 a commencé par une profonde récession, les « chocs pétroliers », et elle s'est poursuivie par des cycles plus ou moins prononcés de reprises et de nouvelles dépressions.

Le « baby-boom » au travail

Les pyramides des âges se sont très fortement transformées. En 1962, celle de la population totale avait une base très large, liée aux quinze années écoulées depuis le début du *baby-boom* ; des échancrures profondes marquaient les traces laissées par les deux conflits mondiaux : les générations nées au cours de la Première guerre, fort peu nombreuses, avaient alors 45 ans. Dans la population active, il y avait un fort déséquilibre entre les hommes et les femmes ; le déficit d'emplois des hommes jeunes est dû à la mobilisation du fait de la guerre d'Algérie à peine achevée.

Puis d'année en année, une translation s'opère. Les premières générations du *baby-boom* arrivent sur le marché du travail en 1962. Les flux d'entrées sur le marché du travail dépassent largement

ceux des sorties par départs à la retraite. Cet excédent qu'on qualifiera de *démographique* pouvait être estimé en moyenne à 240 000 personnes par an entre 1975 et 1982 ; il était encore de 160 000 entre 1990 et 1999.

Aujourd'hui, les générations les plus nombreuses, nées entre 1946 et 1976 sont à l'âge de la pleine activité, de 25 à 55 ans. Dans l'ensemble des emplois, la part de ceux occupés par des moins de 25 ans est tombée de 21,3 % en 1962 à 6,8 % en 1999, tandis que les emplois occupés par les 55 ans ou plus ne représentent plus que de 8,4 % de l'emploi total, contre 22,5 % en 1962 (voir le tableau I).

A cet effet démographique se sont superposés les effets des variations des taux d'activité selon l'âge et le sexe. Les taux d'activité féminins ont « explosé » pendant la période couverte. Ainsi, pour la tranche des 30 à 35 ans, les taux d'activité des femmes sont passés de 39 % en 1962 à 82 % en 1999. Cette entrée massive de femmes s'est poursuivie tout au long de la période, même quand la conjoncture économique était défavorable.

Par ailleurs, l'allongement de la scolarité et le passage prolongé à l'université ont eu tendance à diminuer considérablement les taux d'activité des jeunes. Les 15-19 ans au travail sont devenus très minoritaires : 11 % chez les hommes et 5,5 % chez les femmes (respectivement 49 et 36 % en 1962). Entre 20 et 24 ans, environ un jeune sur deux est actif (51 % et 62 % en 1962). Par ailleurs, les départs à la retraite se sont effectués de façon plus précoce, avec un effet nettement plus marqué chez les hommes. Ainsi le taux d'activité des hommes entre 60 et 64 ans qui était de 71 % en 1962 est tombé à 15,5 %. Chez les femmes la baisse n'est que de

20 points, amenant le taux à rejoindre celui des hommes.

Enfin, les échanges de population de la France métropolitaine avec l'extérieur, Dom-Tom et étranger, très importants tout au long des années 1960, ont surtout, depuis 1974, des conséquences indirectes, dans la mesure où les enfants nés en France de ces immigrés de la « première génération », enfants qui ne sont pas eux-mêmes comptés comme « immigrés », contribuent d'abord à l'excédent des naissances sur les décès, ensuite à celui des nouveaux actifs sur les sortants de la population active.

La population active supplémentaire se répartit entre l'emploi créé et l'augmentation du chômage. Au plan national, l'accroissement de l'emploi global est d'une remarquable stabilité depuis 1975. Chaque année, le nombre de postes de travail sur le territoire métropolitain s'est accru d'environ 90 000. Ce chiffre est une moyenne calculée sur des périodes relativement longues, de 6 à 9 ans, et à partir de soldes qui ont été quelquefois négatifs. Ainsi, ce sont environ 400 000 emplois qui ont disparu en 1992 et 1993.

Ce chiffre de 90 000 emplois créés chaque année est bien inférieur à celui de l'accroissement moyen de la population active, d'où une augmentation constante du chômage sur le long terme. Entre 1975 et 1982, le nombre de chômeurs augmentait deux fois plus

TABLEAU I
France métropolitaine : caractéristiques de la population active (milliers)

	1962	1990	1999	1999
Population totale	46 459	56 652	%	58 521
Population active occupée	18 926	22 270	100	23 051
<i>dont (%) :</i>				
<i>occup. par des femmes</i>	34,3	42,4	44,9	10 349
<i>occup. par < 25 ans</i>	21,3	11,3	6,8	1 627
<i>occup. par 25 – 55 ans</i>	56,2	79,0	84,8	19 462
<i>occup. par >55 ans</i>	22,5	9,8	8,4	1 961
<i>dans l'agriculture</i>	20,6	5,7	4,1	949
<i>dans l'industrie</i>	38,7	30,1	24,2	5 575
<i>dans le tertiaire</i>	40,7	64,2	71,7	16 526
<i>chômeurs</i>	1,1	11,1	12,9	3401

rapidement que celui des emplois et au cours des années suivantes, les emplois nets créés étaient du même ordre de grandeur que les chômeurs supplémentaires (voir la figure 1). La tendance à l'accroissement du chômage commençait à peine à s'inverser lors du recensement de mars 1999.

Dans leur structure, les emplois se sont transformés de façon radicale. Sur toute la période, le secteur tertiaire augmente à un rythme constant et soutenu : près de 250 000 de postes de travail supplémentaires chaque année. Il s'agit d'une croissance moyenne, avec des fluctuations propres. Le secteur, qui comprend aussi bien les emplois publics que les emplois de service aux entreprises et aux particuliers ainsi que les commerçants, est en effet très disparate.

La baisse de l'emploi industriel a commencé avec les restructurations dans l'industrie lourde. La baisse a été sévère, et elle l'est toujours, de l'ordre de 126 000 emplois chaque année pour la période 1990-99, soit plus même que dans les années soixante-dix. Il ne reste que 5,6 millions d'emplois industriels, soit un quart de l'emploi total. Même si les postes de travail comptés naguère dans l'emploi des entreprises industrielles ont été classés dans le tertiaire par suite de l'externalisation de nombreux services (restauration, entretien, formation), il reste que la diminution de l'emploi industriel est considérable. A preuve la baisse tendancielle des emplois ouvriers.

Plus d'employés que d'ouvriers

La nomenclature des catégories socio-professionnelles découpe la population active en six groupes : agriculteurs exploitants, artisans commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés et ouvriers. Ceux-ci qui représentaient près de 40% des emplois totaux en 1962, n'en représentent plus que 25% en 1999. De 1990 à 1999, la diminution moyenne est de 73 000 ouvriers chaque année (voir la figure 2).

Le nombre des exploitants agricoles ne cesse également de diminuer, de même que celui des autres actifs non salariés. Les gains d'emploi se concentrent dans les trois autres catégories de popula-

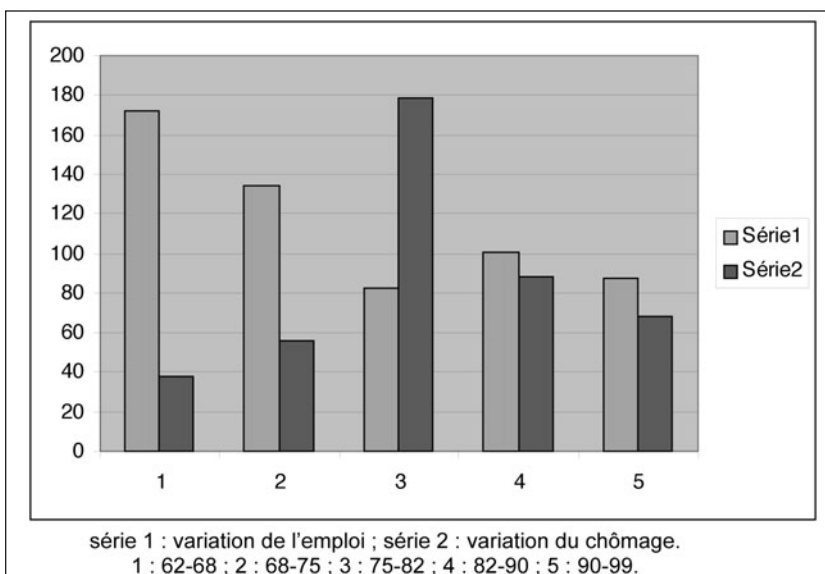


Fig. 1.- Variation de l'emploi et du chômage 1962-1999 (milliers de personnes par an, en moyenne)

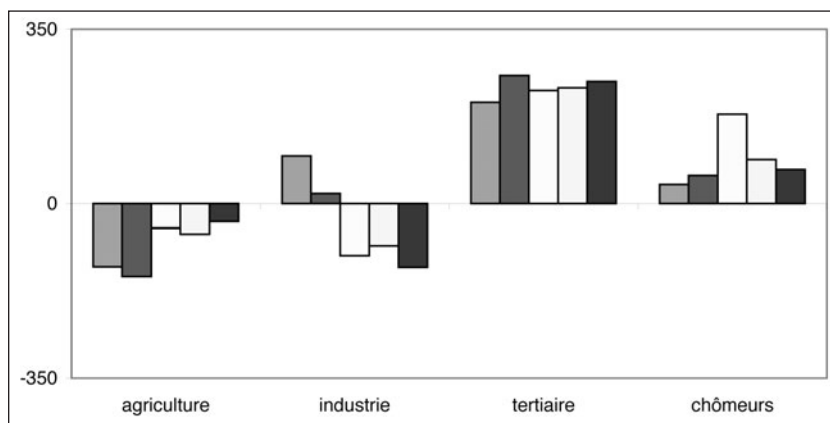


Fig. 2.- Les variations moyennes d'emploi et du chômage, 1962-99 : pour chaque secteur, on distingue cinq périodes intercensitaires : 1962-68, 1968-75, 1975-82, 1982-90, 1990-99 (milliers de personnes par an, en moyenne).

tion. Les cadres supérieurs représentent maintenant 13 % des emplois. Les « professions intermédiaires » ont encore un effectif inférieur à celui des ouvriers, mais au rythme des évolutions, leur nombre devrait bientôt les dépasser. Avec 6,6 millions, les employés forment aujourd'hui le groupe le plus important (29% des emplois). Conséquence de l'allongement de la scolarité, les emplois sont occupés par des personnes ayant un niveau de formation de plus en plus élevé : la proportion des emplois occupés par des titulaires du baccalauréat atteint 25 %. En 1975, le pourcentage était de 3 % seulement et il était de 8 % en 1975. Toutes ces évolutions sont nettement différenciées selon les espaces géographiques, rendant caduques des images anciennes des populations actives régionales. C'est que le nombre d'ouvriers a très fortement baissé dans les régions d'emploi industriel traditionnel, alors qu'il est resté quasiment stable

dans l'Ouest et le Sud-ouest. Dans certaines régions, comme les Pays de Loire, il a même augmenté de façon significative. C'est la région Franche-Comté qui, aujourd'hui, présente la proportion d'ouvriers la plus élevée. Mais le Nord-Pas-de-Calais, favorisé par sa position au centre de gravité d'un triangle formé par les métropoles de Londres, de Bruxelles et de Paris a pu combler en partie les déficits d'emploi des secteurs traditionnels. Cette région était en 1962 au premier rang pour le taux d'emploi dans l'industrie. Elle garde encore des atouts solides dans ce domaine, par exemple dans l'automobile où elle est maintenant au deuxième rang, pour ce secteur, derrière l'Île-de-France. Elle passe du 12^e au 7^e rang pour le pourcentage de personnes ayant au moins le baccalauréat et, de façon corrélative, augmente à peu près autant son rang pour la proportion de cadres supérieurs. La Lorraine a retrouvé elle aussi un certain dynamisme économique, y com-

pris dans le bassin houiller qui a bénéficié de redéploiements industriels (chimie, automobile), souvent grâce à des implantations d'entreprises étrangères. Mais c'est aussi grâce aux opportunités d'emploi offertes par le Luxembourg et, dans une moindre mesure, par l'Allemagne, que la Lorraine a résolu les problèmes d'équilibre du marché de l'emploi.

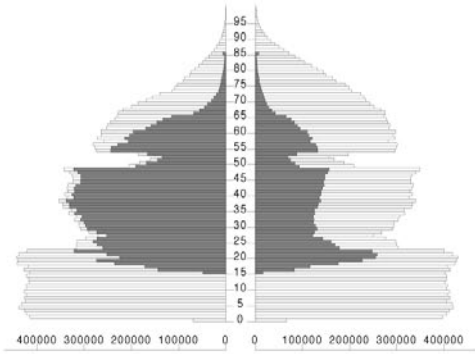
L'équilibre du marché du travail d'un territoire

Au niveau d'une région, l'équilibre du marché du travail passe par la prise en compte de la situation de l'emploi dans les régions voisines, y compris, s'il s'agit de régions frontalières, à l'étranger. Les migrations extérieures quotidiennes, appelées aussi *navettes*, insignifiantes au plan national, jouent alors parfois un rôle non négligeable, et ce d'autant plus que la zone d'étude est ouverte sur l'extérieur. L'Alsace est une région intéressante à cet égard. Sur la partie gauche du tableau II apparaissent les « ressources » et leurs variations annuelles moyennes. Au titre des « ressources » figurent la population active comptée au lieu de résidence et les navettes (interrégionales) entrantes. A noter que le recensement ne permet pas de connaître le nombre de personnes qui résident à l'étranger et viennent travailler en France, mais selon les estimations leur nombre est inférieur à 1 000 (seuls les territoires frontaliers de la Belgique reçoivent des frontaliers). Le marché du travail alsacien a bénéficié d'un apport moyen d'un peu plus

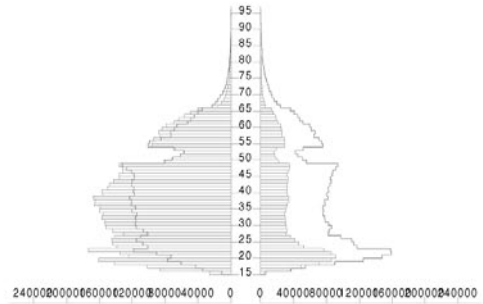
TABLEAU II Le bilan de l'emploi en Alsace 1990-1999

"Ressources"	1999	variation annuelle 1990-99	« Emplois »	1999	variation annuelle 1990-99
Actifs résidents	821 011	+ 8 854	Postes de travail	687 767	+ 5 771
<i>dont effet démographique</i>		<i>+ 3 916</i>	<i>agriculture</i>	<i>15 050</i>	<i>- 385</i>
<i>migratoire</i>		<i>+ 2 472</i>	<i>industrie</i>	<i>211 550</i>	<i>- 2 506</i>
<i>taux d'activité</i>		<i>+ 2 466</i>	<i>tertiaire</i>	<i>461 167</i>	<i>+ 8 663</i>
			Frontaliers	68 658	+ 1 524
			Chômeurs	70 896	+ 1 777
Navettes entrantes	17 660	+ 313	Navettes sortantes	11 350	+ 95
<i>Total</i>	<i>838 671</i>	<i>+ 9 167</i>	<i>Total</i>	<i>838 671</i>	<i>+ 9 167</i>

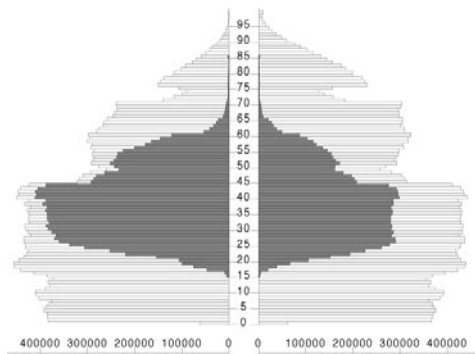
1962



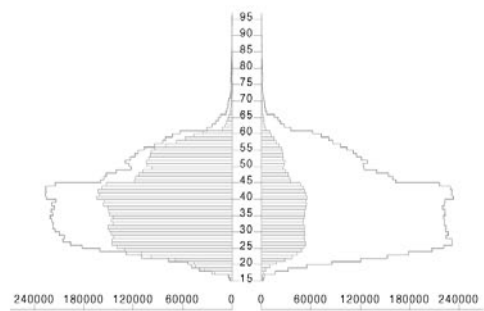
1962



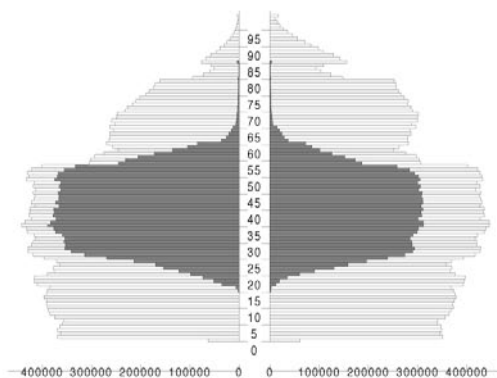
1990



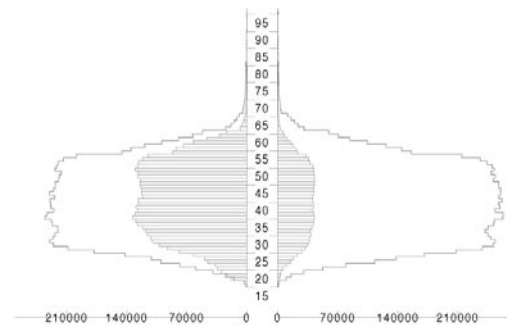
1990



1999



1999



Pyramide des âges : population totale et population active (France métropolitaine)

Pyramide des âges : emploi dans l'industrie (en sombre) et dans le tertiaire (en clair) (France métropolitaine)

de 9 000 personnes par an. Les trois composantes de la variation de la population active ont sensiblement la même importance.

A droite du tableau II, on trouve l'emploi de ces « ressources ». Ce sont les postes de travail (donc les emplois au sens propre) situés dans la région et les autres composantes, chômeurs et navettes sortantes. Celles-ci sont elles-mêmes décomposées en deux catégories selon qu'il s'agit de sorties vers les autres régions françaises et les sorties vers les pays limitrophes (les frontaliers).

On constate ainsi sur cet exemple l'importance de l'écart entre le décompte de l'emploi selon qu'il est effectué au lieu de résidence ou au lieu de travail. Les fortes pertes dans l'industrie n'ont pas empêché la région de présenter un bilan global de l'emploi très positif. Malgré des départs encore très nombreux de frontaliers vers l'Allemagne et la Suisse, le chômage a continué de croître sensiblement.

Le fonctionnement du marché du travail d'une région est fort complexe. Le tableau III (équilibre emploi – ressources) permet les comparaisons géographiques ou structurelles. Par exemple, on compare ci-dessous les bilans globaux de cinq régions pour la période 1990-99 : trois régions du Nord et de l'Est à dominante industrielle, l'Ile-de-France et le Languedoc-Roussillon. Les données sont rapportées à 1 million d'habitants.

Commençons par les « emplois ». L'Alsace se place au premier rang des régions citées (au second rang des 22 régions derrière Pays-de-la-Loire) pour les emplois nets créés, 3 440 (par million d'habitants) chaque année. Mais la Lorraine et le Nord-Pas-de-Calais présentent eux aussi des résultats positifs, à l'inverse de la région Ile-de-France qui, en raison d'une chute considérable des emplois dans l'industrie, enregistre une légère baisse du nombre total des postes de travail.

Le lieu de naissance des titulaires des emplois, dans la région ou hors de la

région, est significatif. Sous cet angle, le caractère attractif de l'Alsace – région qui n'a pas en ce domaine la réputation de l'être – est remarquable, comme celui du Languedoc-Roussillon, où relativement peu d'emplois sont d'origine régionale. Inversement, la part de l'emploi occupé par des personnes nées dans la région est forte dans le Nord – Pas-de-Calais. Les départs des jeunes de cette région n'ont pas suffi à tarir le renouvellement de la population active. On lit aussi que la croissance du chômage est faible en Lorraine grâce aux possibilités d'emplois dont bénéficie cette région au-delà de la frontière. Du côté des ressources, on reconnaît la position favorable du Nord - Pas-de-Calais qui bénéficie d'un apport de population active « native » très élevée (effet démographique), les taux de fécondité étant parmi les plus élevés de la métropole. Il se confirme aussi que l'Alsace s'inscrit très favorablement dans le classement des régions pour le critère des migrations.

TABLEAU III Bilan de la population active et de l'emploi : l'équilibre emplois-ressources dans cinq régions (1990 – 1999)

Variations annuelles moyennes (pour 1 million d'habitants) 1990-1999						
“Ressources”	Nord - Pas-de-Calais	Lorraine	Alsace	Ile-de-France	Languedoc-Roussillon	
Population active	①	+ 3 213	+ 2 866	+ 5 277	+ 1 400	+ 4 734
dont :						
• effet démographique		+ 4 836	+ 2 986	+ 2 334	+ 2 538	+ 1 541
• effet migratoire		- 2 854	- 2 408	+ 1 473	- 730	+ 2 769
• effet taux d'activité		+ 1 231	+ 2 288	+ 1 470	- 408	+ 424
Navettes entrées (1)	②	+ 24	+ 88	+ 187	- 40	+ 143
Total (① + ②)		+ 3 237	+ 2 954	+ 5 464	+ 1 360	+ 4 877
Variations annuelles moyennes (pour 1 million d'habitants) 1990-1999						
“Emplois”	Nord - Pas-de-Calais	Lorraine	Alsace	Ile-de-France	Languedoc-Roussillon	
Postes de travail (2)	①	+ 1 559	+ 979	+ 3 440	- 349	+ 2 763
dont, * selon le secteur :						
• agriculture		- 348	- 318	- 229	13	- 697
• industrie		- 1 966	- 2 124	- 1 493	- 4 389	- 1 103
• tertiaire		+ 3 873	+ 3 422	+ 5 162	+ 4 026	+ 4 563
* selon le lieu de naissance						
• nés dans la région		+ 1 230	+ 916	+ 979	+ 707	+ 161
• nés en métropole		+ 450	+ 381	+ 2 112	- 912	+ 3 069
• nés hors métropole		- 120	- 317	+ 348	- 144	- 467
Chômeurs	②	+ 1 557	+ 501	+ 1 059	+ 1 649	+ 1 945
Navettes sorties (1)	③	- 35	- 24	+ 56	+ 66	+ 179
Frontaliers	④	+ 156	+ 1 498	+ 908	- 6	- 10
Total (① + ② + ③ + ④)		+ 3 237	+ 2 954	+ 5 464	+ 1 360	+ 4 877
1) navettes intérieures						
2) emplois comptés au lieu de travail, le lieu de naissance étant celui des personnes qui occupent les emplois.						

Le destin des territoires à dominante industrielle

Que sont devenus les territoires qui naguère étaient spécialisés dans l'industrie ? On se propose d'observer comment ont évolué quelques espaces géographiques qui, il y a trente ans, avaient les taux d'emploi dans l'industrie parmi les plus élevés.

Le découpage dans les 348 « zones d'emploi », largement utilisé depuis une vingtaine d'années pour la réflexion territoriale, est pertinent pour une telle analyse. Celles qui se caractérisaient par un fort taux d'emploi dans

l'industrie étaient situés dans la Région parisienne, le Bassin parisien, ainsi que dans le Nord et l'Est. Quelques isolats apparaissaient dans le Sud et le Sud-ouest. Trente ans plus tard, la géographie de l'industrie s'est sensiblement modifiée. Les bastions de l'Île-de-France et du Nord-Pas-de-Calais se sont transformés. Ailleurs, l'emploi industriel a supplanté l'emploi agricole, notamment dans nombre de zones de la façade atlantique. La décentralisation n'est pas étrangère à cette évolution : il fallait donner aux personnes issues du monde agricole des opportunités d'emploi afin d'éviter une hémorragie de la population.

Divers parcours de zones d'emploi industrielles (1968-1999)

Note : le rang indiqué correspond au classement national pour ce qui concerne la proportion des emplois dans l'industrie.

Lecture des graphiques

Pour chaque recensement, un point (x,y),
en abscisse : les actifs au lieu de résidence (A),
en ordonnée : les emplois ou actifs au lieu de travail (E)

On prend pour base le nombre d'actifs en 1968 A_{68}

En ligne : $x = \log \frac{A_n}{A_{68}}$ En colonne : $y = \log \frac{E_n}{A_{68}}$

Par conséquent, en 1968, le point est sur l'axe vertical. Si ce point se situe au-dessus de l'origine, il y a davantage d'emplois que d'actifs. La zone est attractive. Au-dessous, il y a moins d'emplois. C'est que les actifs partent travailler ailleurs ou qu'ils n'ont pas d'emploi.

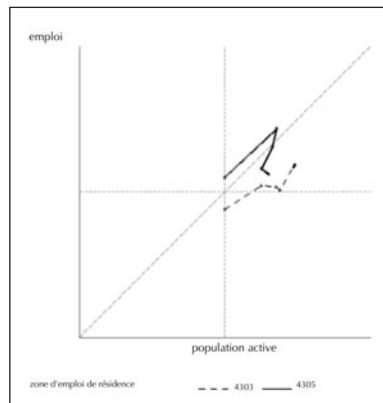
D'un recensement à l'autre, l'évolution est figurée par un segment. Si celui-ci est parallèle à la diagonale, c'est que l'évolution relative de l'emploi est la même que l'évolution relative du nombre des actifs.

La longueur du segment renseigne sur le dynamisme (éventuellement le déclin) de la zone.



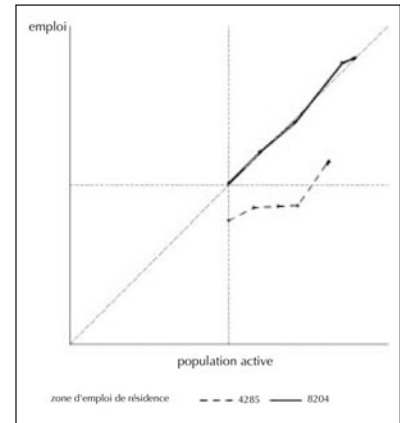
Longwy (n° 4111) et Bassin houiller (n° 4141)

Sur le long terme, l'emploi du Bassin houiller (de la 13^e à la 20^e place) reste stable, avec une petite reprise entre 1975 et 1982, restée sans lendemain. La courbe s'éloigne de la diagonale : cela signifie que la population active augmente, mais non l'emploi : de nombreux actifs partent travailler hors des frontières, notamment au Luxembourg. Dans le bassin de Longwy (du 3^e au 87^e rang), la chute de l'emploi a été sévère, mais depuis 1990, le mouvement est semblable à celui du bassin houiller.



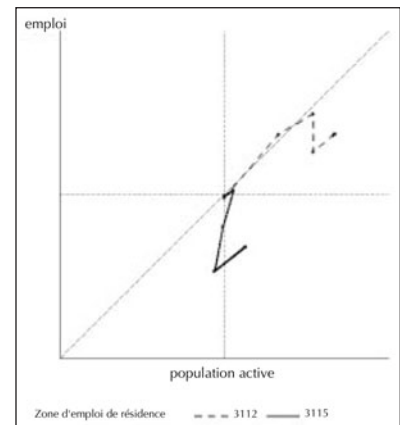
Belfort (n° 4303) et Montbéliard (n° 4305)

La zone de Montbéliard (usines Peugeot) connaît depuis 1975 une forte régression de l'emploi, assortie d'une légère régression de la population active. L'augmentation du chômage auquel s'ajoute les navettes-départs porte la courbe de l'autre côté de la diagonale. La zone de Belfort, au contraire, attirée par Montbéliard et Mulhouse, compte un nombre de postes de travail bien inférieur à celui des actifs, mais la reprise de l'emploi, plus forte que celle de la population active, tend à rapprocher la courbe de la diagonale. Le rang de la zone de Montbéliard ne change guère (du 2^e au 4^e rang), celui de Belfort passe du 28^e au 160^e rang.



Thann-Cernay (n° 4285) et Oyonnax (n° 8204)

Deux zones d'emploi où la population active et l'emploi augmentent sensiblement. Oyonnax passe du 10^e au 1^{er} rang, Thann-Cernay du 5^e au 10^e rang. Pour Oyonnax (Rhône-Alpes), zone d'emploi spécialisée dans la plasturgie, la croissance a été forte, au moins jusqu'en 1990. Population active et emploi augmentent au même rythme puisque la courbe est à cheval sur la diagonale. Toutefois, depuis 1990, l'emploi ne progresse pratiquement plus, et la population active assez peu. La zone de Thann-Cernay (en Alsace) est très dépendante de son environnement géographique, notamment en raison de l'attraction exercée par Mulhouse. Aussi, sur toute la période, la courbe de l'emploi se place au-dessous de la diagonale. Néanmoins la période 1990-99 se traduit par un net redressement : la progression est plus marquée pour l'emploi que pour le nombre d'actifs. Le ratio emplois / actifs est toutefois très faible : 78 % en 1999.



Dunkerque (n° 3112) et Valenciennes (n° 3115)

Les deux zones d'emploi de la région Nord-Pas-de-Calais ont en commun une forte reprise tant de la population active que de l'emploi depuis 1999. Ainsi pour le Valenciennois (du 14^e au 132^e rang), la croissance est de 10,1 % pour la population active et de 8,3 % pour l'emploi. Mais l'histoire récente des deux zones est très différente. Celle de Dunkerque (du 113^e rang au 102^e) présentait auparavant un rythme de croissance fort, interrompu entre 1982 et 1990. De son côté, celle du Valenciennois enregistrait une très forte diminution de l'emploi depuis 1975, simultanément à une stabilisation de la population active.

Classons ces zones d'emploi selon leur proportion d'emploi dans l'industrie, en 1968 et 1999. Parmi les modifications les plus marquantes, on peut citer dans la région parisienne les cas liés au départ de grandes usines automobiles, remplacées par des activités tertiaires : Poissy passe ainsi du 6^e au 184^e rang ; Boulogne-Billancourt et Saint-Denis, qui se plaçaient dans les trente premiers, se situent maintenant respectivement au 290 et au 279^e rang. Dans le Nord, la zone anciennement minière de Lens-Hénin est passée du 7^e rang au 198^e rang. La proportion des emplois dans l'industrie y était de 66 %, elle n'est plus que de 26 %. La zone de Roubaix-Tourcoing est passé du 15^e au 168^e rang. En Lorraine, le classement s'est également modifié, mais les bouleversements sont moindres. Néanmoins, les zones de Longwy et de Thionville qui étaient respectivement à la 3^e et 4^e place sont passés à la 87^e et 80^e.

Dans les Vosges, Saint-Dié et Remiremont demeurent dans le premier décile. Plus au sud, Montbéliard passe de 2^e au 4^e rang. Dans le Jura, Saint-Claude et Oyonnax passent en tête ; en Auvergne, Thiers passe au 5^e rang.

A l'inverse, certaines zones enregistrent une remontée spectaculaire. On les trouve surtout dans l'Ouest. Ainsi en Bretagne, la zone de Vitré passe du 306^e au 24^e rang.

Mais cet indicateur, pour intéressant qu'il soit, est évidemment partiel. Il ne

dit rien sur le dynamisme des zones d'emploi hier industrielles. En effet, le pourcentage se rapporte à une référence, l'emploi total, qui peut augmenter ou diminuer. Ainsi le nombre de postes de travail sur la zone de Longwy a diminué d'environ 45 % en trente ans, tandis qu'il a augmenté de 50 % sur la zone d'Oyonnax.

On propose donc une autre piste, qui consiste à comparer graphiquement l'évolution de l'emploi à celle de la population active (voir, ci-contre, les graphiques sur les divers parcours de zones d'emploi industrielles 1968-1999).

Très souvent, les courbes des territoires à dominante industrielle se caractérisent par leur irrégularité : croissance assez faible de 1968 à 1975, tant pour l'emploi que pour la population active occupée, régression jusqu'en 1990 ; la baisse du nombre des actifs domiciliés est inférieure à celle des emplois en raison des navettes ou migrations pendulaires. Enfin un redémarrage se manifeste entre 1990 et 1999.

En Lorraine, les évolutions sont conformes à ce schéma, mais la reprise de l'emploi n'est pas élevée. C'est que la population active trouve des débouchés nouveaux au-delà de la frontière, au Luxembourg, phénomène particulièrement frappant pour la zone de Longwy. L'augmentation du nombre de frontaliers concerne les différentes catégories socio-profession-

nelles. Elle est très importante pour les cadres supérieurs.

Plus au sud, la zone de Montbéliard qui a connu une très forte croissance jusqu'en 1975 voit, depuis, une régression de la population active en même temps qu'une diminution forte de l'emploi. Thann-Cernay connaît inversement un accroissement de l'emploi plus fort que celui de la population active domiciliée. L'information intercensitaire désormais disponible dans un grand détail, pour toutes sortes de zones géographiques et dans différentes nomenclatures de branches, secteurs économiques et métiers, permet ainsi de mieux comprendre l'évolution passée pour mieux préparer l'avenir. ●

Pour en savoir plus : Les statistiques figurant dans cette étude sont toutes extraites des recensements de la population et plus spécialement d'un fichier historique (Saphir) qui regroupe l'essentiel de l'information collectée. Il s'agit de données individuelles (évidemment anonymes) portant sur les variables de base, variables structurelles (sexe, âge catégorie socio-professionnelle, diplôme, etc) et géographiques (au lieu de résidence au recensement n, de résidence au recensement n-1, au lieu de travail et au lieu de naissance). Tous les croisements de ces variables sont a priori possibles, mais comme les données proviennent généralement des exploitations par sondage (un logement sur 20 en 1962, un sur 4 ou 5), ultérieurement (exhaustif en 1999 pour certaines variables, sinon au _ pour les autres), les exploitations ne peuvent donner de résultats significatifs que s'ils portent sur les ensembles géographiques suffisamment peuplés. La zone d'emploi est de celles-là.

Pour en savoir plus sur la situation actuelle de l'emploi dans l'industrie, on pourra consulter l'ouvrage « L'industrie dans les régions », édition 2000-2001, publié par le Sessi, service d'études et de statistique industrielle du Secrétariat d'Etat à l'Industrie.